

Des projets pour le bien-être de tous

Le label "station de tourisme" obtenu par la commune en 2017 a généré 98 000 € pour booster les futurs projets.



Lors de ses vœux, Lydie Demené a souligné : "Vivre à Port-des-Barques, c'est choisir un cadre de vie". © A. G.

En ce qui concerne les aménagements de la commune, l'intégration paysagère de l'aire de carénage sera mise en place au cours du deuxième semestre. Une demande est en cours auprès de la préfecture pour améliorer le Parc Résidentiel de Loisirs (PRL). Les ganivelles continueront à être installées par le conseil

départemental. Elles ont pour but de préserver les dunes et la flore de celles-ci. Un "nouveau profil de baignade" vient d'être identifié par les services de l'état concernés. Cela porte à trois le nombre officiel de plages sur la commune. Celle des Anses vient d'être décrite "plage sans tabac". Lydie Demené a commenté : "Cela fait

suite aux incivilités constatées et en particulier aux mégots retrouvés dans le sable. Cette décision risque de faire grincer des dents certains mais il en va du bien-être de tous".

Plusieurs bâtiments en travaux

Pour les plus jeunes, un skate park sera installé à côté du city stade et complètera ainsi le pôle sport. Les enfants profiteront de nouveaux jeux installés à côté de l'école. En ce qui concerne les bâtiments, le porche de la chapelle de Piédemont s'est écroulé. Les travaux de réparation seront réalisés rapidement. L'église de Moëze étant fermée au public pour des raisons de sécurité, Lydie Demené est convaincue de l'urgence d'ouvrir rapidement ce lieu de culte. En concertation avec le Conservatoire du Littoral, il est également prévu de ménager un accès sur le toit terrasse du fort de l'île Madame et d'y installer un belvédère d'où l'on pourra profiter d'une vue exceptionnelle sur l'embouchure de la Charente. ■ A. G.